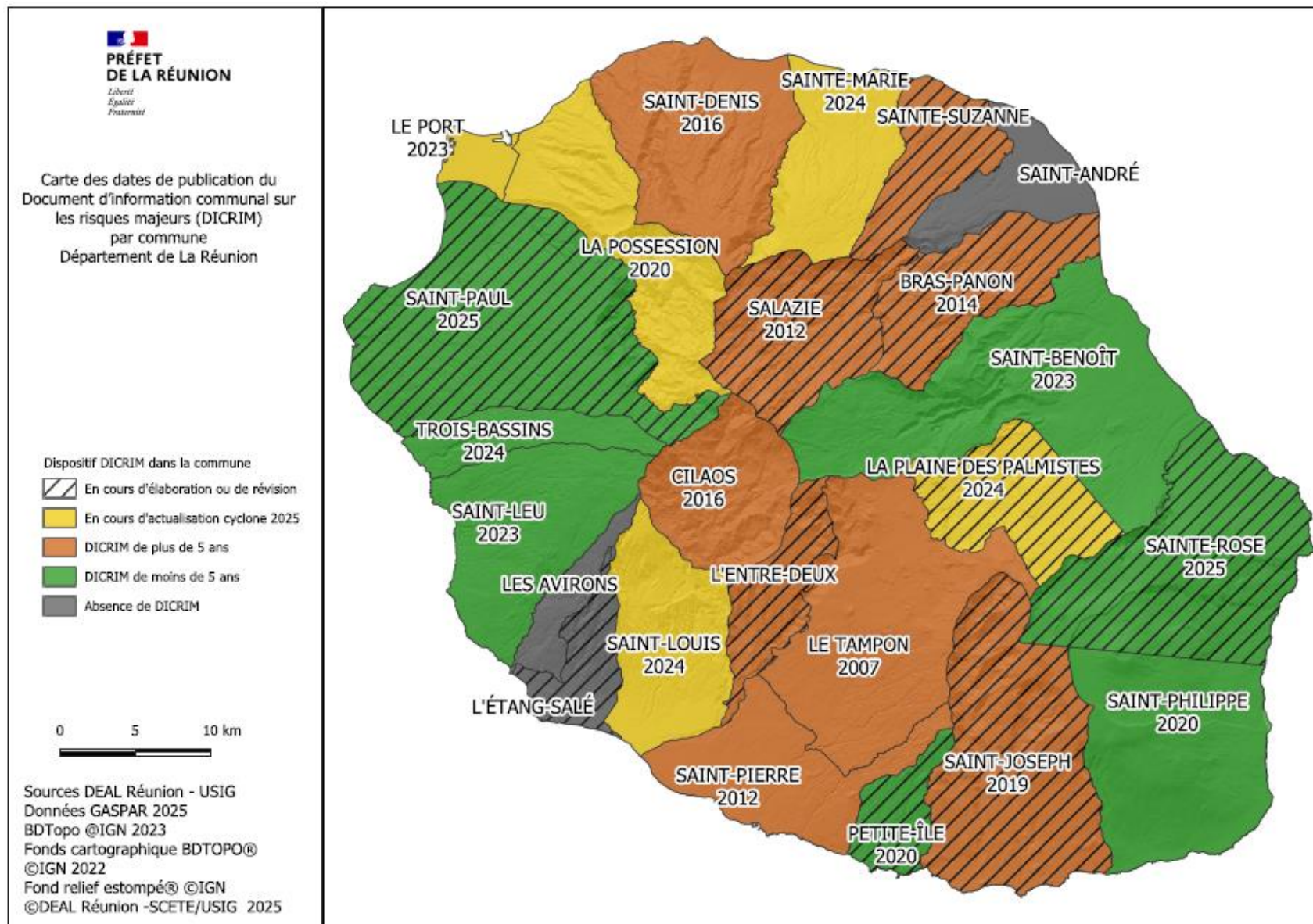


DICRIM

- 3 COMMUNES : ABSENCE DE DICRIM
- 10 COMMUNES : AVEC DES DICRIM DE PLUS DE 5 ANS DONT 7 EN RÉVISION
- 11 COMMUNES : À JOUR AVEC UN DICRIM DE MOINS DE 5 ANS DONT 4 EN COURS D'ACTUALISATION CYCLONE 2025



RECOMMANDATIONS & ÉLÉMENTS ATTENDUS



LE DICRIM DOIT :

- FAIRE RÉFÉRENCE À DES ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES : CONTEXTUALISÉ À LA COMMUNE / LA RÉUNION :
LES ILLUSTRER



- ÊTRE ATTRACTIF POUR LA POPULATION : PHOTOS, QR CODE, TEXTES SYNTHÉTIQUES



ÉLÉMENTS SOUVENT OMIS:

MENTIONNER LES REPÈRES DE CRUES PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

FAIRE RÉFÉRENCE AUX SITES **GÉORISQUES** & **VIGICRUES** RÉUNION



COMMUNIQUER SUR LA PRÉSENCE DE DIGUES AFIN QUE LA POPULATION DANS LA ZONE PROTÉGÉE
SOIT INFORMÉE (ÉVACUATION)



COMMUNIQUER SUR LES RISQUES LITTORAUX (SUBMERSIONS MARINES, HOULES, TSUNAMIS..)
DANS UN MÊME ITEM, EN METTANT PARTICULIÈREMENT L'ACCENT SUR LE RISQUE DE SUBMERSION MARINE
QUI REPRÉSENTE UN RISQUE FORT À LA RÉUNION



EXPLIQUER LA PROCÉDURE D'INDEMNISATION CATASTROPHE NATURELLE

SENSIBILISER LA POPULATION

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :



Communiquer sur les risques communaux à minima tous les 2 ans



+ Mettre à disposition le document sur le site de la commune et en mairie



⇒ **Afin de viser le public le plus large possible** : multiplier les canaux de diffusion

Réseaux sociaux,

Distribution à l'occasion d'évènements

QR code

Stands de sensibilisation

Conférences/expositions

Rencontres avec des experts

Mallettes d'accueil des nouveaux arrivants...